



Politique de Transparence

Communication institutionnelle et interne

Table des matières

1.	Définition.....	2
2.	Principe de transparence chez Quinoa.....	2
3.	Transparence externe	2
3.1	Transparence vis-à-vis du grand public	3
3.2	Transparence vis-à-vis de l'Etat et des bailleurs institutionnels	4
3.3	Transparence vis-à-vis des donateurs.trices	4
3.4	Transparence vis-à-vis des partenaires	4
3.5	Transparence vis-à-vis des publics cibles	5
	Les actions, leur impact, l'approche menée.....	5
	Le positionnement éthique et politique.....	5
4.	Transparence Interne :	5
4.1	La transparence au niveau du Conseil d'Administration	5
4.2	La transparence au niveau de l'équipe permanente	6
4.3	La transparence vis à vis des bénévoles	6
4.4	La transparence vis-à-vis de membres.....	7
5.	Mise en œuvre - Suivi/Evaluation de la politique	7
5.1	Outils de mise en œuvre	7
5.2	Suivi	7
5.3	Evaluation	8
	Suivi et évaluation interne :	8
	Evaluation externe :	8
	Prise en compte des évaluations :	8
	Annexe I : Plan de classement des documents dans le cloud	9

Date de mise à jour de la note : 2024

Production de la note : Coordination en collaboration avec le CA

Validé par : CA

Personne responsable de la note (veille, mise à jour) : Coordination

1. Définition

La Transparence pour une organisation est une « démarche de l'organisation vis-à-vis de ses parties prenantes de rendre disponible, facilement accessible et dans les temps, une information pertinente, compréhensible et complète sur ses activités, ses résultats, ses stratégies, ses finances et son mode de fonctionnement interne ». (Définition issue du guide de transparence des fédérations ONG).

2. Principe de transparence chez Quinoa

La transparence comme impératif éthique :

La transparence est un principe essentiel dans le fonctionnement de Quinoa. Cela fait partie intégrante de son identité.

La transparence comme anticipation des risques :

En plus de répondre à un impératif éthique, la transparence permet d'anticiper deux types de risques :

- Risque lié à la perte de confiance de sa base sociale
- Risque lié à la motivation et à la stabilité des équipes

Les niveaux de transparence :

Elle se décline au niveau de sa gestion financière (voire note de politique finances), de sa gestion d'équipe (voir note de politique RH) et de sa communication (voir note de politique Communication).

Quinoa pense sa transparence tant en interne que vis-à-vis de l'extérieur. Elle est contraignante vis-à-vis de l'Etat et des bailleurs de fonds, mais elle est aussi volontaire vis-à-vis des autres parties prenantes de l'association, de façon formalisée dans la plupart des cas.

3. Transparence externe

Association pour une éthique de la récolte de fonds (AERF) :

Quinoa est membre de l'AERF dont les différentes exigences se retrouvent ci-dessous.

Les outils de transparence externe utilisés par Quinoa sont :

- Site Internet de Quinoa (<https://quinoa.be/>) : initiative de Quinoa
- IATI (<https://iatistandard.org/fr/>) : initiative de la DGD

- Donorinfo (<http://donorinfo.be>) : initiative indépendante
- ONG Livre ouvert (<https://www.ong-livreouvert.be/overview>) : initiative des fédérations ONG

3.1 Transparence vis-à-vis du grand public

Il s'agit d'une transparence volontaire. Par sa communication institutionnelle, Quinoa souhaite rendre accessible un grand nombre d'informations à toutes ses parties prenantes concernant son identité (vision, mission, valeurs), son mode de fonctionnement, ses stratégies, ses résultats, ses activités, ses comptes, ses réseaux et partenaires. **Sont présents sur son site internet :**

Informations administratives et organisationnelles :

- Adresse du siège social
- Numéro d'entreprise
- Registre des personnes morales
- Numéro de compte en banque
- Contacts de l'équipe et liste des membres du CA
- Statuts et Règlement d'Ordre Intérieur
- Stages et emplois disponibles
- Note de politique de gestion des données (RGPD)
- PV des AG des 5 dernières années minimum

Information sur son identité et ses stratégies :

- Vision – Missions – Valeurs - Méthodologies
- Les notes de Politiques « genre », « environnement », « transparence » et « intégrité »
- Les Réseaux dont Quinoa est membre
- Les informations concernant les partenaires

Informations sur les projets/activités et les productions :

- Présentation des activités / projets / actions en cours
- Rapports d'activités des 5 dernières années minimum
- Les rapports d'évaluations externes et les enquêtes d'impact des 5 dernières années minimum
- Les publications et autres outils réalisés par Quinoa

Informations financières :

- Les bilans, comptes BNB et comptes des résultats des 5 dernières années minimum
- Les comptes simplifiés et le schéma de synthèse AERF des 5 dernières années minimum
- La note de politique générale concernant la récolte de fonds chez Quinoa

3.2 Transparence vis-à-vis de l'Etat et des bailleurs institutionnels

Il s'agit d'une transparence formalisée et contraignante :

- En tant qu'asbl, l'organisation doit respecter certaines obligations légales vis-à-vis de l'état telles que par exemple l'obligation de publier les statuts au Moniteur, les comptes annuels à la Banque Nationale
- En tant qu'organisation qui demande des subsides à un bailleur institutionnel, elle doit respecter les conditions liées à l'octroi de ce subside, telles que l'obligation de rapportage (notamment via IATI qui est par ailleurs un outil de transparence « grand public »).

3.3 Transparence vis-à-vis des donateur.trices

Il s'agit d'une transparence volontaire et formalisée. Quinoa veille à informer ses donateur.trices de la façon suivante :

- Via le site internet de Quinoa
- Via les sites : Donorinfo - ONG Livre Ouvert et IATI
- Lors de l'envoi des attestations fiscales, Quinoa fournit une information succincte sur les projets qui ont été soutenus par les dons ainsi que le modèle d'insertion fourni par l'AERF.
- Sur le site est mentionné que toutes les informations supplémentaires aux rapports téléchargeables sur le site sont disponibles sur simple demande, par exemple :
 - Le compte d'exploitation
 - Un descriptif des rubriques comptables
 - Les rapports annuels
 - Etc.
- Quinoa fait appel à un.e commissaire aux comptes dont le rôle est de contrôler la sincérité et la régularité des comptes annuels

De plus Quinoa a été admis comme membre de l'Association Ethique pour le Récolte de Fonds (AERF) depuis 2006 et a donc reçu le Label éthique pour ses activités de récolte de fonds. Ce label est une preuve de l'engagement de Quinoa à procurer à la population belge des garanties de qualité morale dans ses récoltes de fonds ainsi que la transparence de ses comptes.

3.4 Transparence vis-à-vis des partenaires

Avec les partenaires, il s'agit d'une transparence volontaire et formalisée. Elle se concrétise à travers :

- Les conventions qui précisent les objectifs et résultats poursuivis ensemble et les montants versés.
- Un site internet dont les pages principales (notamment sur l'identité, le fonctionnement, les projets et les outils pédagogiques) sont traduites en anglais et en espagnol.

3.5 Transparence vis-à-vis des publics cibles

A ce niveau il s'agit d'une transparence volontaire sur :

Les actions, leur impact, l'approche menée

Outre la transparence générale, Quinoa veille à transmettre à ses publics des informations claires et complètes sur les objectifs et résultats visés des processus, leur financement et leur budget. Ces informations sont données dès les séances d'information sur le processus.

Le positionnement éthique et politique

Les formateurs.trices et animateurs.trices de Quinoa veillent à suivre une éthique professionnelle comprenant une transparence sur le « point de vue » et la conception idéologique de l'association qu'ils représentent.

4. Transparence Interne :

La transparence en interne concerne le Conseil d'Administration (CA), l'équipe permanente, les bénévoles et les membres. Avec ces parties prenantes internes, la transparence est volontaire et formalisée. **Ces différents éléments sont repris dans la Note de Politique RH.**

4.1 La transparence au niveau du Conseil d'Administration

La transparence dans le CA, et du CA vis-à-vis des autres parties prenantes interne s'organise de la façon suivante :

- Une gestion horizontale qui diminue la concentration du pouvoir et de l'information.
- Un ROI qui clarifie les missions du CA, son mode de fonctionnement (y compris lié aux remboursements des frais) et les enjeux liés aux conflits d'intérêt.
- Un vienzavecmoi interne au CA qui détaille davantage les mandats et le fonctionnement interne.
- Des réunions de CA régulières (une dizaine par an) qui font l'objet de :
 - o Un ordre du jour coconstruit par tous les membres du CA et la coordination
 - o Un PV envoyé à tou.te.s les membres du CA
- La présence de la coordination à l'essentiel des travaux du CA. Un.e membre de l'équipe est régulièrement invité.e aux réunions pour donner des perspectives « de terrain » et s'assurer que la seule voix de la coordination ne soit entendue.
- L'invitation s'étend annuellement au représentant.e des responsables des projets internationaux et le cas échéant d'autres groupes bénévoles.
- Les PV et OJ des réunions du CA sont accessibles par l'équipe sur l'espace partagé (Sharepoint).

4.2 La transparence au niveau de l'équipe permanente

La transparence au niveau de l'équipe et de la GRH se décline à plusieurs niveaux :

Politique salariale claire et transparente :

- Quinoa suit la grille barémique de la commission paritaire 329.02 de la Communauté française pour la rémunération des employé.e.s.
- Les échelons et l'ancienneté sont clairement identifiés et communiqués en internes (2 échelons uniquement).
- Quinoa se dote d'un Règlement de Travail qui standardise et clarifie le fonctionnement de l'équipe permanente.

Recrutement et organisation interne :

- Quinoa se dote d'une procédure transparente et standardisée pour le recrutement qui garantit la transparence du processus (cfr Cahier des Procédures Institutionnelles).
- L'appel à candidatures, l'organigramme et les profils de fonction sont clairs.
- Une gestion horizontale qui diminue la concentration du pouvoir et de l'information est détaillée dans les documents portant sur la gouvernance (Charte, définition des rôles).

Communication interne : fonctionnement et outils

- Les réunions d'équipe régulières permettent de faire circuler les informations sur les finances, la GRH, les activités, etc.
- Un cloud commun reprend toutes les productions, les documents de travail etc. de toute l'équipe permanente. Toute l'équipe a accès à l'entièreté des dossiers, le cloud est structuré et permet à chacun.e de s'y orienter facilement (cfr structure en annexe).
- Seuls les documents liés aux personnes ne sont accessibles qu'à la coordination et le.la responsable financière (dossier « Hard RH ») et les documents sensibles sont protégés à la lecture (entretiens de fonction notamment).
- Toutes les activités et tous les contacts sont encodés dans une base de données commune.
- Les membres de l'équipe permanente fonctionnent avec un agenda partagé : chacun.e a son propre agenda accessible par tous les autres membres de l'équipe.

4.3 La transparence vis à vis des bénévoles

En plus des outils de transparence pour le grand public, la transparence avec les bénévoles s'organise de la façon suivante :

- En accord avec la loi sur le Volontariat, tou.te.s les bénévoles (quel que soit l'ampleur de leur engagement) signent une « Note d'information des volontaires » qui présente les règles qui régissent le volontariat chez Quinoa (droits et obligations, y compris en termes de défraiement).

- Les bénévoles qui s'engagent sur le moyen terme/long terme reçoivent un « Vienzavecmoi » qui est un outil présentant leurs droits et obligations, le cadre dans lequel ils s'engagent (en termes d'objectif, stratégies, etc.).
- A travers le site internet, les bénévoles ont accès aux informations institutionnelles et liées aux activités
- Des réunions régulières par « projet » sont organisées pour le suivi et le passage d'informations

4.4 La transparence vis-à-vis de membres

En plus des outils de transparence pour le grand public, la transparence vis-à-vis des membres s'organise de la façon suivante :

- Accessibilité aux informations institutionnelles et liées aux activités à travers le site internet
- Comme prévu par la loi, les membres sont invité.e.s aux assemblées générales (AG) qui présentent de façon exhaustive les rapports d'activités et rapports financiers.
- Ces AG font aussi systématiquement le point sur les enjeux stratégiques et/ou institutionnels rencontrés par l'asbl.
- Au cas échéant, invitation aux membres à participer à des ateliers / groupes de travail pour élaborer conjointement avec l'équipe et/ou le CA des réponses face à ces enjeux.

5. Mise en œuvre - Suivi/Evaluation de la politique

5.1 Outils de mise en œuvre

La **mise en œuvre** de cette politique est documentée à travers :

- Le manuel Communication (manuel processus)
- Le manuel Gestion Administrative (manuel processus)
- Le manuel Gestion Financière (manuel processus)
- Le manuel Ressources Humaine (manuel processus)
- Le cahier des Procédures Institutionnelles

5.2 Suivi

Les **outils de suivi** de la mise en œuvre de la transparence :

- Site internet de Quinoa
- Site internet de « IATI »
- Site internet de « Donorinfo »
- Site internet de « ONG livre ouvert »
- Cloud de Quinoa, comprenant notamment les PV des réunions (équipe, CA, AG)

5.3 Evaluation

Suivi et évaluation interne :

Les aspects de transparence liés aux finances et RH font l'objet de résultats clés par l'association. Ils sont donc traités comme tel et font l'objet d'un suivi annuel par l'AG.

Transparence externe :

- **Cible 1** : Quinoa est membre de l'AERF et est présent sur 'Donorinfo' et 'ONG Livre Ouvert'
- **Cible 2** : Le site internet comprend les informations à jour suivantes : informations administratives et organisationnelles, informations financières (reporting sur minimum 3 ans), informations sur les activités (reporting sur minimum 3 ans), informations sur l'identité et stratégies
- **Cible 3** : Contrôle annuel par un.e Commissaire aux comptes

Transparence interne :

Cible : Accessibilité totale aux documents institutionnels (budgets, PV de réunions, évaluations, etc.) et pédagogiques.

Voir document « **objectifs et résultats institutionnels** ».

Evaluation externe :

L'évaluation de la transparence est faite en externe :

- Evaluation AERF
- Evaluation de la transparence à travers l'analyse du site internet de Quinoa par ACODEV (ACODEV a fait une analyse de la communication externe institutionnelle/transparence des ONG en 2015)
- Evaluation par les bailleurs de fonds (FWB)

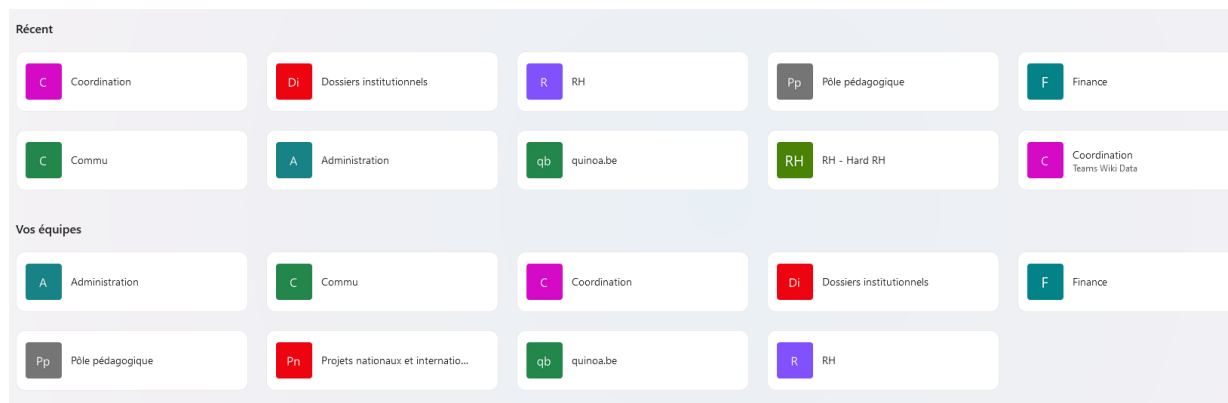
Prise en compte des évaluations :

Si les cibles ne sont pas atteintes, ou que des commentaires sont formulés par des organismes externes, le CA formulera des recommandations de remédiation en collaboration avec l'équipe.

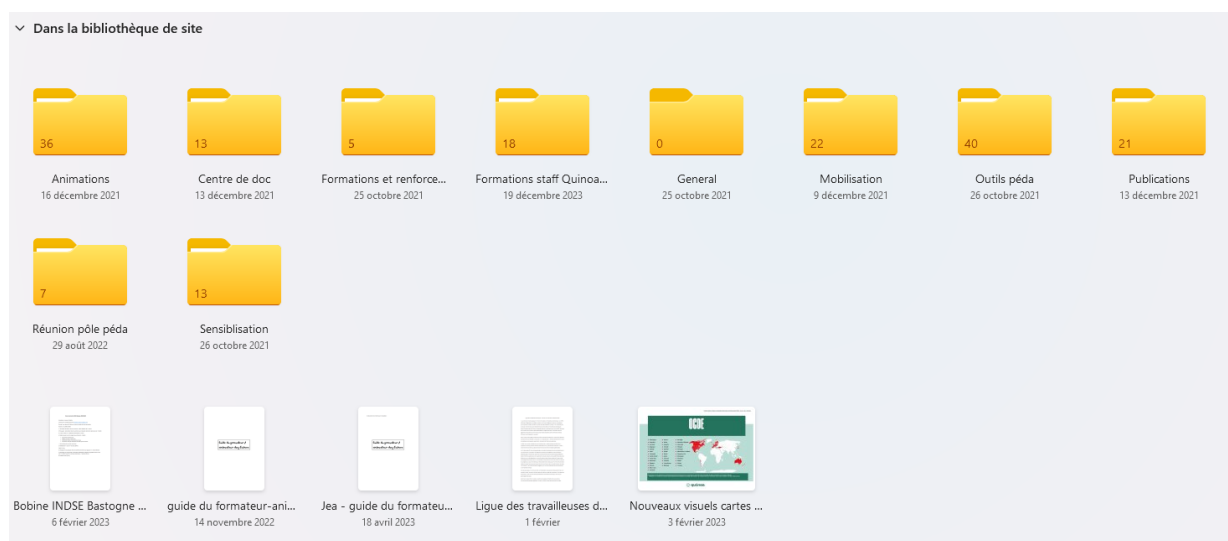
Annexe I : Plan de classement des documents dans le cloud

Listes des différents dossiers du cloud (Sharepoint).

Tous les dossiers sont accessibles à l'entière de l'équipe, excepté « Hard RH ».



Exemple du sous-dossier « Pôle pédagogique » :



Sous-dossier « Coordination » qui comprend les OJ et PV des réunions d'équipe classés par année, les OJ et PV des mises au vert, des réunions du CA...

